

ASSEMBLÉE DU 8 MARS 2018

À une assemblée extraordinaire de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue à l'heure et au lieu ordinaire de ses délibérations, jeudi le huitième jour du mois de mars de l'an deux mille dix-huit et à laquelle sont présents :

M. le Maire : Bruno Vadnais

Les membres du conseil : M. Éric Deschênes
M. Richard Dion
M. Yvon Tranchemontagne
M. Étienne Bertrand
M. Jean-Pierre Doucet
M. Gérald Toupin

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Vadnais, le directeur général est également présent. Le directeur fait mention de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil en date du 5 mars 2018.

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR	865
1. RENCONTRE AVEC M. DENIS POIRIER POUR UN PROJET DE TENUE D'ÉVÉNEMENTS DANS LE SECTEUR DE LA ROUTE 138 ET DE L'AUTOROUTE 40	865
2. FACTURATION DE LA FOURNITURE D'EAU POTABLE PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY	865
3. PROJET DE TOITURE, DES JEUX D'EAU ET DES MODULES DE JEUX AU PARC MUNICIPAL.....	866
4. PROJET DE MODIFICATION DE L'ÉGLISE EN CENTRE MULTIFONCTIONNEL	866
5. PROJET DU SENTIER PÉDESTRE AU PARC MUNICIPAL.....	866
6. PROJET DE MODIFICATION DU COUVEN EN LOGEMENT À LOYER MODIQUE.....	866
7. PROJET D'ACHAT D'UN TRACTEUR À PELOUSE, D'UN CAMION DE SERVICE ET D'UN CAMION DE VOIRIE	866

1. RENCONTRE AVEC M. DENIS POIRIER POUR UN PROJET DE TENUE D'ÉVÉNEMENTS DANS LE SECTEUR DE LA ROUTE 138 ET DE L'AUTOROUTE 40

Le conseil a rencontré M. Denis Poirier où ce dernier a expliqué son projet pour la tenue d'événements tel que derby, tirs de tracteur ou expositions agricoles.

Le projet serait produit sur les lots 4 263 615 et 4 261 798. Ces lots sont situés dans les zones 23A et 32A et sont d'une superficie totale de 56 439.9 mètres carrés.

Auparavant, l'inspecteur en urbanisme a informé M. Poirier qu'une demande d'autorisation à la CPTAQ et une demande de changement de zonage seraient nécessaires pour la réalisation de son projet. Le conseil a aussi informé M. Poirier qu'il désire s'enquérir de l'opinion des résidents du secteur avec de donner son aval à un processus de changement de zonage.

2. FACTURATION DE LA FOURNITURE D'EAU POTABLE PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY

Le directeur adjoint présente les statistiques de consommation d'eau potable du secteur Saint-Viateur (alimenté par la Municipalité de Saint-Barthélemy). Le directeur adjoint démontre l'écart important entre les quantités facturées et les quantités réellement consommées.

Une rencontre est prévue prochainement avec le maire et le directeur général de la Municipalité de Saint-Barthélemy afin d'en discuter.

3. PROJET DE TOITURE, DES JEUX D'EAU ET DES MODULES DE JEUX AU PARC MUNICIPAL

Le plan de la firme EFEL senc est présenté au conseil municipal. Le conseil remarque que la partie du toit de la patinoire où circule les véhicules n'est pas assez haute. La modification sera demandée à l'ingénieur si le projet est admissible à une subvention du *programme de soutien aux installations sportives et récréatives-phase IV*.

rés. 27-03-2018

Il est proposé par M. Richard Dion, appuyé par M. Gérard Toupin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert adopte le plan du projet de toit sur la patinoire, des jeux d'eau et des modules de jeux au parc municipal tel que présenté sur le plan de la firme EFEL s.e.n.c.

Adoptée à l'unanimité.

4. PROJET DE MODIFICATION DE L'ÉGLISE EN CENTRE MULTIFONCTIONNEL

L'architecte a conçu trois esquisses pour la modification de l'église en centre multifonctionnel. Le directeur adjoint en fait la présentation au conseil municipal.

5. PROJET DU SENTIER PÉDESTRE AU PARC MUNICIPAL

La Municipalité a jusqu'au 31 août 2018 pour fournir les documents démontrant l'acquisition du terrain de la Commission Scolaire Les Samares. La nécessité de fournir un rapport d'un archéologue a été mis en suspens.

6. PROJET DE MODIFICATION DU COUVENT EN LOGEMENT À LOYER MODIQUE

Il n'y a eu aucun développement dans ce dossier.

7. PROJET D'ACHAT D'UN TRACTEUR À PELOUSE, D'UN CAMION DE SERVICE ET D'UN CAMION DE VOIRIE

Concernant le choix d'un nouveau tracteur à gazon, le conseil reporte sa décision à plus tard.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levée.

Je, Bruno Vadnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bruno Vadnais, maire

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 8e jour du mois de mars 2018

Larry Drapeau
Directeur général et secrétaire-trésorier

